

Les horticulteurs d'une seule voix

Pour faire face aux difficultés économiques, à une concurrence exacerbée et à l'évolution des modes de consommation, les producteurs de végétaux s'organisent pour surmonter les mutations de la filière.

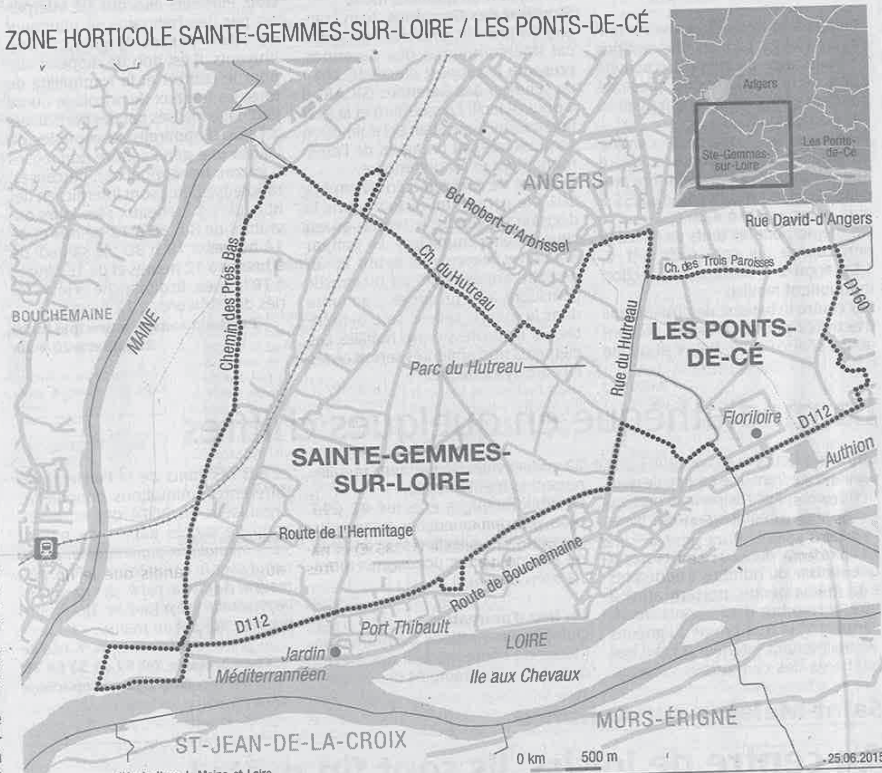
On est plus forts à plusieurs que tout seul. Les producteurs de Sainte-Gemmes et des Ponts-de-Cé viennent de créer l'association Pôle végétal Loire-Maine (APVLM). Leur démarche est assez unique et leurs objectifs multiples. En tout premier chef, l'APVLM souhaite « favoriser les conditions d'une meilleure compétitivité des entreprises ». Comment y parvenir ? « On a longtemps reproché à l'horticulture de ne pas jouer collectif. C'est fini ce temps-là, soutient Guillaume Froger, horticulteur à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Nous sommes tous voisins et nous avons tous la volonté de travailler ensemble. »

« En rationalisant, nous gagnerons du temps »

Et les exploitants de la zone n'ont pas attendu la création de l'association pour que les idées fleurissent. « Nous rencontrons la même problématique sur le coût de l'énergie », signale Loïc de Barmon, maraîcher à Sainte-Gemmes-sur-Loire. « Une centrale fournissant de l'eau chaude comme Biowatts à Angers est susceptible de nous intéresser », lâche Xavier Froger, horticulteur aux Ponts-de-Cé. Et de citer aussi des achats groupés ou encore des projets collectifs de transport.

L'APVLM - en lien avec la Chambre d'agriculture - émet le souhait d'effectuer un mini-remembrement, là aussi destiné à obtenir une meilleure compétitivité. « En rationalisant l'espace et en regroupant nos parcelles, nous gagnerons forcément du temps. » Et comme le temps, c'est de l'argent... Surtout, l'association entend sanctuariser cette zone horticole à la confluence de la Maine et de la Loire que certains promoteurs immobiliers jalourent sérieusement. « C'est un site qui possède des équipements qu'on nous envie et des conditions climatiques idéales avec une hygrométrie plus favorable, moins de gel qu'ailleurs

ZONE HORTICOLE SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE / LES PONTS-DE-CÉ



Source : Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire

et des températures 1 à 2 °C de plus qu'ailleurs », assure Alexandre Leroyer, horticulteur à Sainte-Gemmes, et président de l'APVLM. Et vu la situation géographique de cette zone, elle est soumise à une forte pression foncière.

Ainsi, les professionnels attendent la création d'une zone agricole protégée. « La démarche est engagée », glisse Xavier Froger, qui voit l'avenir s'éclaircir depuis que le tracé de

rocade sud passant dans le « Triangle vert » est éliminé. « Cette zone horticole doit accueillir de nouvelles entreprises », commente Alexandre Leroyer.

800 salariés

« Des propriétaires de terrains spéculent, espérant que leur terrain vaudra plus cher dans quelques années. Mais ils font de mauvais calculs », ajoute Guillaume Froger. Le but étant pour

les producteurs de récupérer ces 60 à 90 ha de terres privées pour développer leurs activités. En effet, 30 entreprises sont installées ici, fournissant un chiffre d'affaire cumulé de 55 millions d'euros, embauchant 800 salariés (permanents et saisonniers).

A ce jour, 24 entreprises sur 30 font partie de l'association. « La profession s'organise pour parler d'une seule voix. »